

SPÉCIAL GAZA

Gaza de l'après guerre, chaos et désastre cannibale

Quand une guerre s'achève, chaque partie du conflit comptabilise acquis et pertes. Une page a été écrite avec l'encre du sang depuis le déclenchement de la guerre qu'a engagé Israël contre Gaza le 27 décembre 2008.



Par : Dr Fouzia Elbayed
Fz.elbayed@gmail.com

Elle a duré 22 jours faisant, selon John Holms, envoyé humaniste de l'ONU, 1328 morts dont 30% d'enfants et plus de 5500 blessés ainsi que 5000 familles sans abris. La liste est encore ouverte.

Génocide ou holocauste? La barbarie dévastatrice a laissé derrière elle désastre et ruine qui s'est manifestée dans la destruction de 1000 maisons, 60 écoles, 27 mosquées, 15 locaux ministériels, 1500 magasins, et deux ponts essentiels à Gaza. Toute l'infrastructure de base réduite à néant, de quoi paralyser toute activité de développement.

MILLE TONNES DE BOMBES

Yediot Ahronot a déclaré, dans l'opération « Plomb durci » effectué par Israël, que la moitié de son armée aérienne a participé aux bombardements en déversant un million de kilogramme de bombes sur le territoire de Gaza. Selon Day Williams, un expert britannique en armement, plus de 100 types d'armes ont été utilisés dans ce conflit, probablement de nouvelles générations contenant des produits interdits expérimentés par Israël. Sans compter les conséquences, pas encore apparentes, de l'utilisation secrète de certaines matières dans la composition des armes sur l'environnement.

Plusieurs voix se lèvent en chœur dénonçant la gravité des infractions et l'escalade de la violence israélienne qui ne respectent aucune convention internationale ni les droits humains en faisant usage d'arsenaux prohibés. D'autres appelant à la nécessité d'aller au delà de la condamnation de cette discrimination collective mais d'ouvrir des enquêtes pour déterminer les responsabilités individuelles et juger les

véritables coupables. Les armes utilisées dans les attaques terrestres, navales et dans les raids aériens ne sont pas des classiques. Preuve d'appui les obus au phosphore blancs qui s'enflamment au moindre contact, aux genres de blessures déclarées par des sources hospitalières. On ne manque pas de preuves pour les présenter aux tribunaux de compétences, à commencer par la cour pénale internationale. Sur ce, les réseaux d'associations se mobilisent et la diplomatie civile utilise la législation internationale pour prendre droit et traduire les auteurs de ces crimes devant la justice. Aussi se baseront-ils sur les rapports des médecins sans frontières, l'OMS, la croix rouge, Amnesty et autres émissaires internationaux.

VICTOIRE MILITAIRE vs VICTOIRE POLITIQUE

La vie reprend aujourd'hui à Gaza avec une texture économique et sociale complètement éventrée. Tout est contaminé : l'air et la terre agricole. L'eau est non potable, ses ressources ont été mises sous juridiction militaire, après la destruction des installations hydrauliques. Les israéliens bénéficient d'une eau subventionnée, faveur qui fait exception des palestiniens qui payent le prix de l'eau 10 fois plus cher. Au moment où l'Égypte exporte le gaz à Israël avec un prix dans la fourchette de 75 cents et \$1,15/m³, ce même gaz est facturé aux égyptiens à \$3/m³. Sachant que le m³ sur les marchés est échangé à \$9. Un réel déséquilibre, il n'y a pas de différence entre les formes d'oppressions et d'intimidation d'hier et celles d'aujourd'hui.

L'heure est au bilan. Sous la poussière des décombres, Gaza endeuillée est entrain de compter ses morts, de panser ses blessures, de mesurer l'ampleur de son désastre, après le carnage, l'arrêt des bombardements et le retrait des chars israéliens, décidé d'un seul côté. La phobie que les actes de xénophobies se multiplient contre des juifs dans le monde, a été pour quelque chose ? Tournant stratégique : victoire militaire veut-elle dire victoire politique ?

Cette guerre a eu lieu dans une phase transitoire. A dessein le plan d'action des belliqueux israéliens a profité d'un vide dans la scène politique pour déclencher la machine de la mort. Juste après la fin de la présidence de Sarkozy à l'UE, et avant la cérémonie d'investiture du nouveau président des USA et la passation des clés de la maison blanche à Barack Obama dont on attend la baraka du changement. Décision qui n'a rien d'arbitraire. Entre ce temps, les ghazaouis mouraient, le temps de laisser-faire Israël sa sale opération de « nettoyage », avec un Mahmoud Abbas qui plaide sa légitimité de président et une Tzipi Livni, ancien agent du Mossad et actuel ministre des affaires étrangères du gouvernement d'Olmert, qui s'exerce au

bras de fer.

L'opinion publique se demande : en engageant une guerre sans merci contre Hamas, sous le prétexte de protéger sa population civile de ses fusées, Israël a-t-elle réussi à désarmer les « activistes » de Hamas ? Quelles étaient les réelles motivations de telle guerre pour l'État hébreux ? N'y a-t-il pas derrière des ambitions électorales ? Ne cherchait-il pas à s'acheter après la leçon que lui a donné Hezbollah en 2006 ?

Depuis le déclenchement de la sirène de la guerre dans la bande de Gaza, quels rôles et quelles mesures ont pris le conseil de sécurité ? L'ONU ? Les USA ? L'UE ? La Turquie ? L'Iran ? Hezbollah ? L'Égypte et autres pays appartenant à l'échiquier arabe ? Quelles initiatives efficaces, la Ligue Arabe, a-t-elle prise ? Y aura-t-il un changement dans la carte politique pour ce qui est des forces agissantes du côté palestinien ? Autant de questionnement que se posent les commentateurs politiques.

REVOIR LA CONVENTION DE GENÈVE

L'enjeu va au delà, nous sommes devant une guerre qui fera beaucoup parler d'elle. N'est-il pas l'occasion de légiférer de nouvelles lois, voire de ratifier de nouvelles conventions puisque celles de Genève, ne sont plus compatibles avec les nouvelles générations d'armes fabriquées par les vendeurs de la mort et les destructeurs de l'environnement ?

Israël, membre aux Nations Unies, et pourtant elle viole ses droits et ses résolutions. Elle occupe des territoires, y installe des colonies, annexes des villes, assassines des civiles sans être sanctionnée. En plus il n'est pas partie contractante au traité de Rome, et son alliée les USA est prête d'user du droit de veto pour la défendre. Dans l'état actuel des choses, certains diront, à

quoi sert de légiférer des lois et de ratifier des conventions si elles ne sont pas mises en application ? Et pourquoi certains États en font exception ?

Les pays frontaliers qui sont les plus ou moins affectés par le conflit du Moyen-Orient, et qui ne veulent pas d'un État palestinien dirigé par le mouvement islamique Hamas, tireront-ils des leçons de cette guerre ? Autrement dit, quelle sera son influence sur les choix politiques de cette région stratégique ?

GUERRE DES IMAGES

D'un autre côté, ce spectacle macabre a été matière de couvertures médiatiques par des envoyés spéciaux à la scène de la guerre, chacune selon sa ligne éditoriale, qu'elles soient pro-Hamas ou émanant des dits modérés. On parle de médias engagés ou de guerre des images qui a conféré à quelques chaînes un grand taux d'audience par rapport à quelques TV locales qui furent boudées. Profitant de l'enjeu de la nouvelle technologie, celle du téléphone portable dans la circulation rapide de l'information et des images frappantes depuis le champ de la bataille, les médias ont eu un grand impact sur l'opinion publique et sur sa mobilisation unanime.

D'autres éléments ont participé virtuellement à la guerre dans un autre front celui de l'Internet où la communication allait bon train. Les *blogueurs* passaient des appels au rassemblement, au gelée des relations avec Israël, à l'ouverture du passage de Rafah, au don de sang, au jeûne pour rejoindre le un million de prieurs pour les martyrs de Gaza, au boycott des produits, ou à la signature de pétition pour présenter Israël devant la cour pénale.

Les actions de solidarité avec Gaza ont

Suite page 5

Confiez-vous au Spécialiste

- * Stores horizontaux, verticaux, Romains et cellulaires;
- * Toiles fixes, à tension et à rouleaux ;
- * Système Casablanca ;
- * Persiennes californiennes ;
- * Vienna et Valence ;
- * Cloisons japonaises sur rail;
- * Panneaux coulissants.

Appelez Jawad Najem au (514) 402-7173

SPÉCIAL GAZA

Gaza de l'après guerre, chaos et désastre cannibale

Suite de la page 4

pris forme aussi de SMS, les faces books et autres forums de discussions étaient très actifs. Chez d'autres internautes le « militantisme » était avec l'arme des virus qu'ils ont infiltrés affectant ainsi le site du ministère de la défense et du ministère de l'extérieur d'Israël. Sorte de jihad électronique effectué par des soldats libres.

ÉCLATS DE VOIX CONTRE ÉCLATEMENT DE BOMBES

Ainsi nous avons vu défiler des manifs de colère, à l'initiative d'institutions et d'organismes, toutes confessions, nationalités et catégories d'âge confondues, avec une nette dominance de la teinte islamiste. De l'Indonésie au Pakistan, de la Malaisie en Iran, en Turquie, l'État laïque, et même en Iraq et en Afghanistan encore fragilisés. Rien qu'au Caire, il y a eu 147 manifestations en un seul jour. Les consciences furent choquées par les abus de l'offensive israélienne. L'afflué massif des manifestants bondait des slogans de solidarité aux familles s'affligées. Une contagion affective qui a créé une géodynamique dans la sphère terrestre.

Autres points d'histoire : on a constaté le développement de la culture des manifestations à caractère pacifique et la théâtralisation des revendications parfois insolite. On a vu défiler des fusées qasam light portées par des petits moudjahiddines avec des visages fardés, la photo de Hugo Chavez, devenu héros « qawmiste » après son expulsion de l'ambassadeur d'Israël (paradoxe : la reconnaissance du Polisario par le Venezuela a été mise à l'arrière plan), les tombeaux de la Ligue Arabe, divisée rien

que pour le lieu du sommet et pour le « prestigieux » poste de la présidence. Le linceul de l'ONU, pour dire la dénonciation du soutien explicite des USA et implicite de certains pays occidentaux à l'État hébreux, et la révolte contre le mutisme et l'impuissance des régimes politiques arabes. Ceux-ci étaient indexés de tous les maux et les slogans d'hostilité.

Jamais la communauté internationale et le peuple arabo-musulman n'a été aussi unanime dans la colère. Une colère mêlée à l'indignation qui, aussitôt sorti de sa réserve, s'est retournée contre gouvernements et parlements locaux et chefs d'États dont le taux de popularité a nettement baissé et sur qui la foule au summum de sa euphorie et sa crispation identitaire a récité la prière de l'absent. Il faut dire que l'abstentionnisme électoral battra ses records au Maroc. Avec ces événements, qui, d'un autre côté, seront instrumentalisés par quelques institutions politiques comme on instrumentalise le discours religieux pour des fins politiques.

En attendant que les projets de reconstruction puissent démarrer et que les initiatives de réconciliation puissent rouvrir le dialogue et asseoir dans la même table les deux frères ennemis Fath et Hamas, ne négligeons pas cette agitation dans les rues. Ne lisons pas seulement en elle une forme d'extériorisation d'un sentiment de petitesse, ou une soupe d'un quelconque refoulé, mais elle peut être interprétée aussi comme une prise de conscience, une manifestation du refus des peuples arabes de jouer le rôle du comparse dans l'histoire, mais ambitionnent de participer activement au changement de la donne politique.

École de conduite
INTERNATIONAL CANADA

Reconnue par la SAAQ
Cours jour, soir et fin de semaine.
Instruction en Français, Anglais et Arabe

1392, Jean Talon Est
Montréal, Qc H2E 1S4
(Métro Fabre)

Tél. (514) 593-2886

Votre sécurité, notre priorité !

Nous louons les voitures pour l'examen

MARIA HOUEM
(Avocate /Lawyer)

LL.B, LL.M, LL.D (Ph.D.)
Docteurat en droit
Membre du barreau

Au Canada:
5056, Côte des neiges, suite 203,
Montréal (Québec)
H3V 1G6
(près de métro cote des neiges)
Tél.: (514) 731-5858

Au Maroc:
Résidence Almostakar 1,
13, Rue des Oudayas, Apt.6,
2ème étage, Angle rue Aviateur
Vitalis la Villette - Casablanca
Tél. / Fax: 022-60-08-60

mariahouem@hotmail.com http://www.houemavocate.com

LA VIOLENCE CONJUGALE EST INACCEPTABLE ET SOUVENT CRIMINELLE

NE GARDEZ PAS LE SILENCE. DEMANDEZ DE L'AIDE.

QU'EST-CE QUE LA VIOLENCE CONJUGALE ?

La violence conjugale s'exerce toujours dans le cadre d'une relation amoureuse, actuelle ou passée. Elle se caractérise généralement par une série d'actes répétitifs, depuis les coups superficiels jusqu'aux blessures graves, en passant par l'agression sexuelle, la violence psychologique, les menaces et les actes de domination sur le plan économique. La violence conjugale ne résulte pas d'une perte de contrôle; au contraire, cette forme de violence constitue un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle.

Le respect de l'intégrité physique des adultes et des enfants, dans tous les milieux de vie, est garanti par la Charte des droits et libertés de la personne. Ainsi, au travail, dans la famille et partout ailleurs, chaque Québécoise et Québécois doit bénéficier de ce droit, sans discrimination, qu'elle soit notamment fondée sur la race, le sexe, la religion ou l'origine ethnique.

En 2007, 17 343 infractions ont été enregistrées par les corps policiers pour des actes criminels commis dans un contexte conjugal.

83 % des victimes étaient de sexe féminin et 17 % de sexe masculin.

FAITES CONFIANCE À LA POLICE, ELLE EST LÀ POUR VOUS PROTÉGER

En cas d'urgence, demandez l'aide de la police en composant le 9-1-1. Les policières et les policiers sont formés pour protéger les victimes de violence conjugale; ils vous écouteront et vous mettront à l'abri, si nécessaire.

• Plusieurs services sont offerts aux victimes de violence conjugale: intervention psychosociale, accompagnement, service de traduction, etc.

• Au Québec, plus de cent maisons d'hébergement accueillent des femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

Si vous décidez de quitter le domicile conjugal pour échapper à la violence conjugale, n'ayez crainte, vous ne perdrez aucun de vos droits: bien au contraire, la loi vous protégera. Si, par ailleurs, vous êtes témoin d'actes criminels commis dans un contexte conjugal, les services policiers traiteront généralement vos propos avec grande discrétion.

DES RESSOURCES UTILES

POUR LES VICTIMES

S.O.S. violence conjugale
en toute confidentialité: 1 800 363-9010

POUR LES CONJOINTS VIOLENTS

À cœur d'homme: 1 877 660-7799

POUR LES VICTIMES, LES CONJOINTS VIOLENTS ET LES ENFANTS EXPOSÉS

Le Centre de santé et des services sociaux (CSSS) de votre localité offre une vaste gamme de services.

www.msss.gouv.qc.ca/etablissements

LE PARRAINAGE

Si, au cours d'un processus de parrainage, le parrain change d'avis quant au parrainage de son épouse ou époux, conjointe ou conjoint de fait et cela, avant que la carte de résidente ou de résident permanent ne soit délivrée, il existe des recours dont la victime de violence conjugale pourra se prévaloir.

NON VIOLENCE
CONJUGALE

Québec